

CHARTRE ENVIRONNEMENT

Engagement éco-responsable d'Alpes Bivouac dans l'organisation d'évènements sportifs en montagne « Vivez la nature... »

PREAMBULE :

Un essor grandissant...

Les manifestations sportives de pleine nature regroupent de plus en plus de participants, de tous niveaux avec des objectifs et des motivations divers et variés. L'organisation d'un évènement outdoor en montagne génère de nombreuses activités, mais aussi possiblement nuisances et pollutions.

L'effet de mode vs la réalité du terrain....

L'engagement récent du monde de l'évènementiel outdoor pour des chartes environnementales met en exergue une volonté d'avancer pour limiter les impacts environnementaux. Les méthodes existantes de questionnement et de contrôle de la démarche sont souvent lourdes et peu adaptées aux réalités de terrain en montagne. Dans le domaine, tout reste à créer ou tous les cas adapter.

Une volonté...

Alpes Bivouac et son équipe de partenaires souhaitent mettre en place une démarche de sensibilisation avec des actions simples et réalisables sur le terrain. Notre but est de pérenniser nos engagements et de sensibiliser les participants et le public à préserver et comprendre le milieu naturel et les richesses du patrimoine qui les entourent, en leur faisant ensemble « vivre la nature »

NOS ENGAGEMENTS :

Article 1 – Protection du milieu naturel

Impact maîtrisé en respectant la fonction du site et ses usagers

-Accord des gestionnaires et propriétaires locaux sur la mise en place du parcours

-Moyens : *Communication en amont, rencontre et réunion*

-Remise en état du site

-Moyens : *Ramassage du balisage, vérification des déchets sur le parcours, peinture éphémère*

-Respecter le tracé et le balisage

-Moyens : *Acceptation du règlement et de la présente charte par les coureurs, Information panneaux d'affichage, consigne orale et présence physique d'une éco-conseillère sur le site d'accueil.*

Article 2 – Production de déchets

Simplicité en montagne, coureurs et organisateurs dans la même démarche éco-responsable

-Apport d'un minimum de déchet sur le site (Emballages limités, ravitaillements gérés, service de restauration biodégradable)

-Moyens : *Sensibilisation à l'inscription, le jour de l'évènement et au bilan, réutilisation du balisage et du fléchage*

-Gestion et tri des déchets (Poubelles de tri, gestion des déchets compostables)

-Moyens : *Information sur le site, rappel oral, intervention d'une éco-conseillère*

-Incitation au co-voiturage (Favoriser les transports collectifs et minimiser les gaz à effet de serre)

-Moyens : *Information web et mise en relation des personnes à l'inscription*

-Impression économique

-Moyens : Impression des dossiers d'organisation en mode brouillon/rapide/économique

Article 3 – Sensibilisation, éducation et formation au développement durable

Découverte nature ou/et Patrimoine pour le public sur l'évènement

-Mise en place d'une animation nature et patrimoine par les associations locales

-Moyens : Animations patrimoniales des gestionnaires du plateau des Glières

Article 4 – Action et engagement Social

Soutien à l'Association « Etoiles des Neiges »

-Aider les enfants atteints de mucoviscidose à pratiquer le sport en montagne et valoriser l'hygiène du sportif

-Moyens : Convention de partenariat, Versement de 2€/inscription, mise en place d'une collecte en ligne, mise en place d'un stand, communication sur le web et invitation offerte pour participer à l'évènement

NOS OBJECTIFS

Article 5 – Diagnostique et évaluation de nos actions

-Améliorer et promouvoir les actions citées ci-dessus

Moyens : Grille d'indicateurs, échanges avec les participants, organisateurs et partenaires, vidéos de nos actions sur le web, bilan d'une éco-conseillère

Article 6 – Sensibilisation et promotion

-Communication adaptée et raisonnée

-Moyens : Meilleure utilisation du service web et des réseaux sociaux, impression sur papier recyclé

-Sélectionner nos partenaires

-Moyens : engagements éco-responsable de nos partenaires, action sur l'évènement